



Projet associatif 2024-2029

INNOVER AU SERVICE DE LA PAIR AIDANCE PROFESSIONNELLE
ET DES PARCOURS DE RETABLISSEMENT :
Le défi associatif d'espairs

Sommaire

INTRODUCTION : POURQUOI UN PROJET ASSOCIATIF ?	p 2
NOS VALEURS	p 4
4 AXES STRUCTURANTS	p 8
AXE 1 : Poursuivre, améliorer et diversifier l'intégration de pairs aidants dans les services de soins et d'accompagnement du territoire	p 9
AXE 2 : Développer une palette de propositions au service des personnes, des pairs aidants et des professionnels du territoire	p 12
AXE 3 : S'investir dans le plaidoyer en faveur de la pair aideance, développer les partenariats et soutenir les initiatives de pair aideance au-delà du territoire du Rhône	p 16
AXE 4 : déployer un projet social et managérial à la hauteur des valeurs et ambitions définies	p 19
LISTE DES ACRONYMES	p 24
REMERCIEMENTS	p 25



Pourquoi un projet associatif ?

Faire suite à la phase d'expérimentation via le Fond d'innovation organisationnelle en psychiatrie.

Accompagner une deuxième étape de développement d'ESPAIRS

Faire suite à la phase d'expérimentation via le Fond d'innovation organisationnelle en psychiatrie

Selon ses statuts, ESPAIRS est une association à caractère social et philanthropique dont l'objet est d'assurer :

- Le développement et la promotion de la pair-aidance professionnelle en santé mentale ;
- Le soutien à la formation et l'employabilité des pair-aidants en santé mentale ;
- La modification des représentations sur les personnes concernées par un trouble de santé mentale ou neurodéveloppemental par des actions d'information, sensibilisation auprès du grand public ;
- Le soutien au rétablissement des personnes concernées par un trouble de santé mentale ou neurodéveloppemental, ainsi que le soutien à l'implémentation des pratiques orientées rétablissement chez les professionnels de santé mentale ;
- L'organisation de services au bénéfice des personnes concernées par un trouble de santé mentale ou neurodéveloppemental et de leurs proches ;
- L'édition des publications correspondant à son objet social ;
- La vente des biens et/ou des services qu'elle pourrait être amenée à produire ;
- Des formations notamment auprès de professionnels en lien avec la santé mentale.

Depuis sa création en 2019, ESPAIRS a eu l'opportunité de connaître une première phase de développement en étant lauréate d'un financement ministériel par le FIOP (fond d'innovation organisationnelle en psychiatrie) pour mettre en place une plateforme territoriale de pairs aidants professionnels. Il s'agissait alors de tester un modèle innovant de diffusion de la pair aidance, qui permette d'abaisser les freins de nature juridique, culturelle et financière existant chez les acteurs vis-à-vis du recours à la pair aidance. Il s'agissait également d'augmenter l'employabilité

des pairs aidants et la reconnaissance de leurs compétences.

Le pari engagé était qu'une plateforme de pairs aidants :

- Constituerait un outil de construction et d'affirmation de ce nouveau métier
- Procurerait aux pairs aidants une visibilité et une force issues de l'organisation en collectif de travail
- Jouerait le rôle de facilitateur et de tremplin pour aider les équipes de santé mentale à apprendre à travailler avec des pairs aidants.

Mené de 2020 à fin 2022, ce parcours d'expérimentation s'est avéré un voyage exigeant, mais passionnant, qui a nécessité la conviction, l'énergie, l'adaptabilité de chacun. En 2023, le Ministère de la santé a pris une décision de pérennisation du financement d'ESPAIRS sous la forme d'une subvention annuelle de l'ARS, reconnaissant ainsi la qualité du travail accompli et son exemplarité en tant que vecteur d'innovation en santé mentale.

Cette décision ouvre une deuxième phase de vie de l'aventure ESPAIRS, en permettant à l'association de se projeter dans un nouveau projet.

Accompagner une deuxième étape de développement d'ESPAIRS

Forte de ses trois premières années d'expérience, l'association a décidé en 2023 de lancer des travaux d'élaboration d'un projet associatif dont l'objectif est de doter ESPAIRS d'une projection stratégique et d'une feuille de route pour les 5 années à venir. Dans la continuité du projet initial, la construction du projet associatif s'est voulue la plus collaborative et ouverte possible, le croisement des regards et des expériences étant recherché à travers l'organisation de groupes de travail rassemblant l'équipe, la gouvernance, les partenaires existants, de probables futurs partenaires et tout acteur du territoire 69 ou de territoires voisins intéressés par le projet.

Ces séances collectives ont été complétées par des entretiens réalisés avec des parties prenantes importantes pour ESPAIRS, qu'elles aient joué un rôle déterminant dans l'émergence du projet ou qu'elles soient appelées à influencer sur sa suite, y compris via une émulation et des partenariats inter régions, à l'instar de la relation nouée avec l'association Esper Pro de Marseille. Les pairs aidants d'ESPAIRS ont également fortement alimenté la projection en formalisant un retour d'expérience individuel et des propositions en découlant.

Cette démarche collaborative a permis de faire émerger de nombreuses propositions visant à inscrire ESPAIRS dans une continuité de son ambition au service de la pair aide et du rétablissement. De nouvelles idées, de nouvelles modalités ont été discutées en vue d'étendre encore la place et la reconnaissance de la pair aide sur le territoire et au-delà, dans le respect de la qualité de vie et de travail de chacun et des pairs aidants en tout premier lieu.

Ces propositions ont fait l'objet d'un travail –lui-même collaboratif- de classement sur la base de

plusieurs critères afin d'en dégager des axes prioritaires et structurants, en cherchant à atteindre le meilleur équilibre possible entre :

- L'intensité de l'ambition poursuivie, le défi que représente le projet lui-même ;
- La réponse aux besoins du territoire ;
- La faisabilité humaine pour l'association et ses professionnels pairs aidants.

Le présent document constitue la synthèse de ce travail collectif ayant mobilisé les énergies de nombreuses personnes sur plus de six mois. Que chacun contributeur soit remercié pour son apport, grâce auquel l'action d'ESPAIRS s'inscrit dans une communauté humaine vivante et incarnée.

Ce document reste modeste et éminemment perfectible. Il doit constituer pour ESPAIRS et toutes les personnes qui s'intéressent à son action une boussole qui montre le cap sur une trajectoire souhaitée. L'association n'oublie pas que sa trajectoire demeure une trajectoire d'innovation, faite par essence de surprises, d'inconnu, d'opportunités à saisir. Aussi ce projet est-il lui-même flexible et adaptable au gré du chemin parcouru.

Nos valeurs

ESPAIRS est une association de mission, qui croit en la possibilité d'offrir de nouvelles perspectives de vie aux personnes souffrant d'un trouble psychique et/ou neurodéveloppemental et en celle de faire évoluer les représentations sociales sur les troubles psychiques et les pratiques de soins et d'accompagnement des professionnels de la santé mentale. Son action est guidée par l'éthique et la conviction. Elle s'appuie sur des valeurs, qui ont vocation à déterminer sa ligne de conduite à la fois en interne, entre ses salariés, ses adhérents, les membres de sa gouvernance, et en externe, avec les acteurs du territoire, partenaires ou non, les autres acteurs de la pair aide, les pouvoirs publics.

Les valeurs de l'association explicitées dans ce document ont émergé grâce à un travail collectif mené début 2024 entre les salariés et les administrateurs, en appui sur l'ensemble des réflexions produites pour alimenter le projet associatif.

Nos valeurs

AUTHENTICITÉ

L'authenticité rejoint pour ESPAIRS la volonté d'agir conformément à ses valeurs et à les incarner. Ainsi les pairs aidants d'ESPAIRS agissent en restant fidèles à leur identité, leurs différences et aux valeurs de la pair aidance. L'authenticité guide et définit leur posture avec leurs pairs et les professionnels de santé mentale avec lesquels ils collaborent.

L'authenticité implique la transparence : la transparence avec les partenaires sur les objectifs, les modalités et les résultats, mais aussi la transparence et la clarté dans le fonctionnement interne de l'association.

CRÉATIVITÉ

La créativité, associée à l'innovation, est au fondement de l'action d'ESPAIRS : l'association vise à être force de proposition, dans son fonctionnement interne comme vers les partenaires et l'environnement extérieur, en ne se laissant pas enfermer dans les références existantes et en valorisant la production et le portage de nouvelles idées et de nouvelles solutions qui mènent un cran plus loin l'implémentation de la pair aidance et de l'orientation rétablissement.

TRANSMISSION

La raison d'être d'Espairs est la transmission et le partage des savoirs expérientiels, de l'orientation rétablissement, de la déstigmatisation, des valeurs de la pair aidance, dans toutes les circonstances et situations possible : auprès des professionnels de santé mentale, auprès des personnes accompagnées, auprès de ses collègues, auprès des autres pairs aidants... L'ambition est de changer le regard et les pratiques d'une manière large.

La volonté de transmission et de partage va de pair avec le souhait de fonder son action au quotidien sur les valeurs d'ouverture et de collaboration ; cela implique de s'ouvrir aux institutions, de savoir faire preuve de compréhension, d'ouverture d'esprit, de pédagogie, pour convaincre et dénouer les résistances en « travaillant avec », tout en ayant toujours en ligne de mire le respect des droits des personnes.

ENGAGEMENT

ESPAIRS revendique d'asseoir son action sur la valeur d'engagement, portée et partagée par son équipe, ses administrateurs, ses adhérents. L'engagement s'incarne dans une posture active, en plaidoyer de la possibilité de rétablissement pour tous, de la possibilité d'inclusion sociale, de la possibilité pour les équipes de santé mentale de changer leur regard et leurs pratiques... Il prend sa source dans la conviction que le portage collectif permet un dépassement des limites et des barrières.

AUTONOMIE

ESPAIRS recherche et valorise la dimension d'autonomie : autonomie dans la mise en œuvre de sa stratégie et dans les choix opérés vis-à-vis des partenaires, autonomie des pairs aidants dans leur exercice professionnel, découlant de leurs compétences et de leur professionnalisme. L'autonomie garantit la fidélité de la gouvernance et de l'équipe aux valeurs de la pair aidance et du rétablissement, face à tout ce qui pourrait les en détourner. Elle se conjugue et s'entrelace avec le respect, l'aptitude à rendre des comptes, la collaboration et la transparence, au sein de l'association comme dans la relation aux autres équipes.

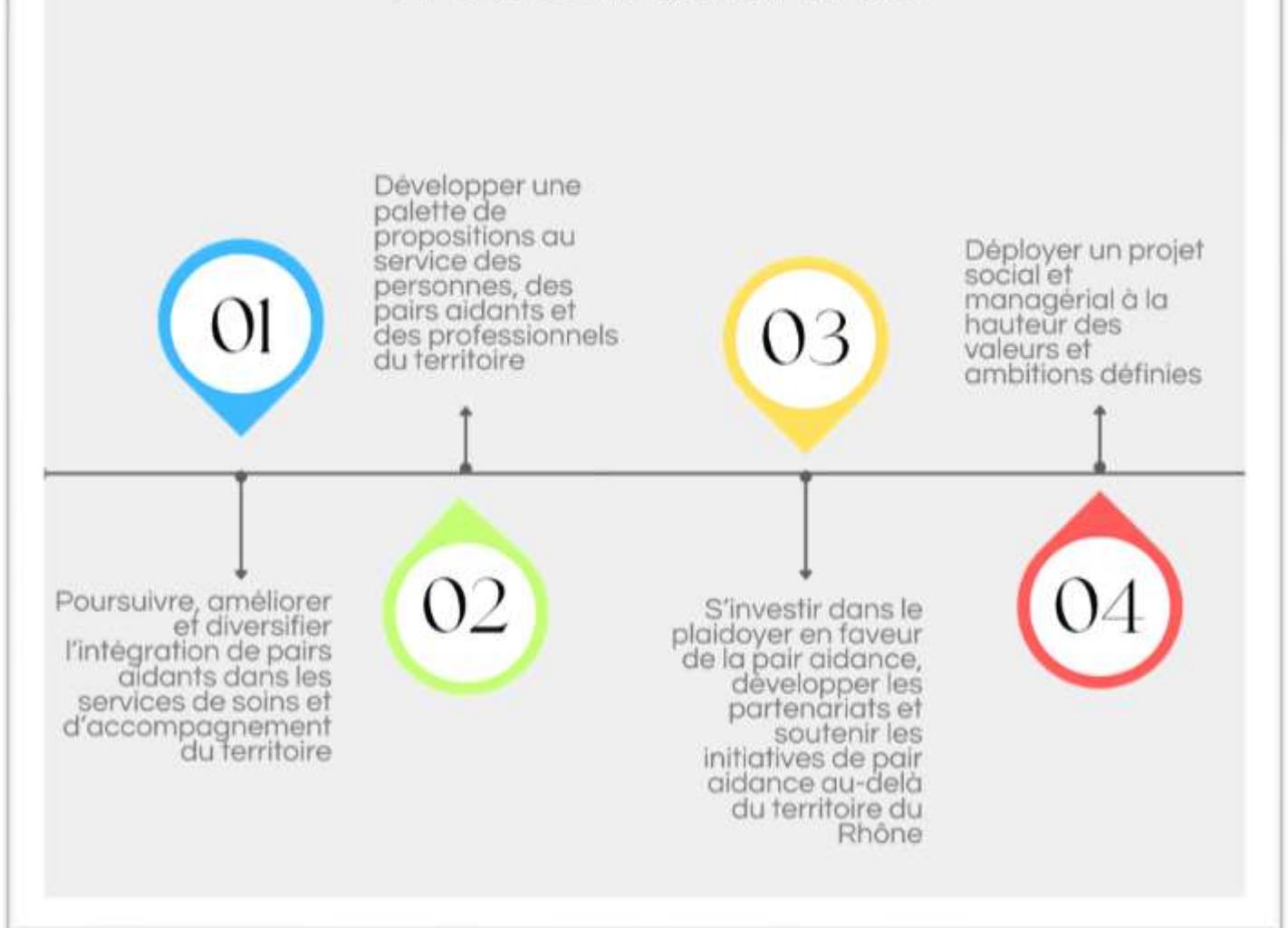
PRAGMATISME

Dans la ligne de conduite d'ESPAIRS, le pragmatisme vient se coupler à la créativité et à l'engagement pour tâcher de produire une action efficace, sereine et durable. Il s'agit de tenir compte de la réalité, d'avoir conscience de ses limites et de celles du terrain, de savoir renoncer, de savoir aussi saisir les ouvertures et les opportunités là où elles se créent.

SOLIDARITÉ

ESPAIRS place au cœur de son action et de son engagement la solidarité, entre les pairs aidants et avec les personnes accompagnées, en communion avec tous les acteurs qui œuvrent pour favoriser le pouvoir d'agir et le rétablissement des personnes. La solidarité implique d'être avant tout au service des personnes, en donnant la priorité à celles qui ont le moins accès aux services et aux réponses susceptibles de promouvoir leur rétablissement.

4 Axes structurants



Note préliminaire :

Ces axes et les orientations qui les alimentent constituent un ensemble ambitieux qui a vocation à être mis en œuvre sur les cinq années du projet associatif. Leur engagement se fera donc selon une priorisation temporelle qui sera exposée dans un plan d'action pluriannuel ajustable au moins annuellement.

AXE 1 :

Poursuivre, améliorer et diversifier l'intégration de pairs aidants dans les services de soins et d'accompagnement du territoire.



01

Le développement de l'intégration de pairs aidants professionnels dans les services de santé mentale et singulièrement les services de psychiatrie constituait l'objectif principal du dossier FIOF déposé en 2019 et mis en œuvre de 2020 à 2023.

Cette première période de fonctionnement d'ESPAIRS a permis de démontrer que la proposition d'intervention de pairs aidants salariés de l'association, dans le cadre d'un processus en plusieurs étapes intégrant la construction et l'analyse d'une demande, la sensibilisation de l'équipe d'accueil et un suivi conjoint rapproché de la bonne intégration du pair aidant, permettait d'abaisser les barrières et de faciliter l'acceptation de l'expérimentation du travail avec un pair aidant par les institutions et les équipes.

Au terme de ces trois ans, plusieurs constats partagés amènent à envisager un acte 2 du déploiement des pairs aidants :

- La réticence vis-à-vis du recrutement en propre de pairs aidants, présente à ce jour plutôt dans le secteur sanitaire, n'est pas majoritaire dans le secteur social et médico-social, dont les besoins vis-à-vis d'ESPAIRS sont donc différents ;

- L'absence de recul, conjuguée à la nécessité de « faire ses preuves » pendant la période d'expérimentation, a amené ESPAIRS à opérer des déploiements sur des bases qui ont pu se révéler insuffisantes, notamment en termes d'appropriation par l'équipe d'accueil de l'orientation rétablissement ;
- Parallèlement, la dimension de parcours de formation des pairs aidants nouvellement recrutés par ESPAIRS a pu être sous-estimée, entraînant des ajustements parfois difficiles et complexes ;
- Le déploiement sur la durée de pairs aidants dans des services ayant fléchi un budget pour cette prestation interroge sur la vocation d'ESPAIRS à fournir cette prestation sur une durée indéterminée, dès lors que l'intégration du pair aidant apparaîtrait des deux côtés du partenariat comme une réussite ;
- Ce fonctionnement interroge en outre pour son impact sur la taille d'ESPAIRS, chaque demande de déploiement supplémentaire amenant un recrutement en plus ;
- Enfin, la priorité donnée à des déploiements sur des durées conséquentes a entraîné une moindre faculté à répondre aux demandes plus ponctuelles ou sur de faibles volumes horaires, alors que répondre à ces demandes est important pour permettre à de nouveaux acteurs de « tester » la pair aidance.

Poursuivre l'ambition de déploiement de pairs aidants hors des services dédiés à la réhabilitation psychosociale

La volonté de ne pas limiter le déploiement des pairs aidants aux services de réhabilitation psychosociale, par essence orientés rétablissement, est au cœur du projet ESPAIRS. En appui sur la dimension d'engagement et de solidarité, il s'agit en effet de pouvoir faire bénéficier de l'espoir amené par les pairs aidants les personnes prises en charge par les services de droit commun en psychiatrie, notamment les services de psychiatrie générale des établissements assurant le service public, qui accueillent un public fréquemment stigmatisé, défavorisé socialement et culturellement. Par là-même, l'ambition est d'accompagner ces services à développer des pratiques davantage centrées sur la prise en compte des besoins et attentes des personnes.

Explicitier et affirmer les prérequis et conditions d'accueil d'un pair aidant et renforcer la formation et l'accompagnement des équipes

La volonté de déployer des pairs aidants dans des services non historiquement acculturés à l'orientation rétablissement, dans le domaine du soin psychique comme dans celui de l'accompagnement social ou médico-social, implique de définir clairement les prérequis et facteurs favorisant le succès d'une telle démarche.

ESPAIRS travaillera donc à mieux décrire et communiquer aux partenaires les attendus, s'agissant notamment de l'association de l'équipe de terrain au projet d'accueil d'un pair aidant, du portage managérial de la démarche, de la compréhension de l'orientation rétablissement et du changement de culture qu'elle

sous-tend, et de la volonté de faire évoluer ses pratiques pour aller vers elle.

Le positionnement et l'apport du pair aidant seront par ailleurs mieux explicités, afin de ne pas engendrer de représentation inadéquate : en l'occurrence, les pairs aidants en santé mentale travaillent à partir d'un socle transversal qui est leur expérience d'un parcours de rétablissement ; ils amènent à leurs pairs l'espoir et la perspective de se rétablir en appui sur des ressources ; ils peuvent avoir développé une expertise sur leurs troubles, sans que cette dimension soit au cœur de leur métier.

Par ailleurs, ESPAIRS s'attachera à renforcer la formation et l'accompagnement sur la durée des équipes d'accueil, en les accompagnant dans l'appropriation des pratiques orientées rétablissement via des temps de formation, d'auto-évaluation et de débriefing.

Diversifier le modèle pour les partenaires souhaitant embaucher en direct des pairs aidants

Si les établissements sanitaires demeurent à ce stade faiblement enclins à recruter directement des pairs aidants, pour des raisons largement liées à l'absence de cadrage sur les modalités et statuts de recrutement, les partenaires sociaux et médico-sociaux y recourent plus facilement, tout en ayant besoin d'ESPAIRS pour créer les conditions favorables à l'accueil et à l'intégration de ces nouveaux professionnels.

ESPAIRS continuera donc à développer à l'intention de ces acteurs une gamme de services recouvrant :

- L'aide à l'élaboration du projet d'accueil
- La sensibilisation et la formation des équipes
- L'aide au recrutement du pair aidant
- Le soutien au processus d'intégration
- La proposition d'un espace de partage et d'analyse des pratiques conjoint avec des pairs aidants d'ESPAIRS.

L'enjeu pour ESPAIRS est notamment de permettre aux pairs aidants travaillant de manière isolée dans une équipe d'avoir accès à un collectif de pairs prodiguant soutien et partage de pratiques.

Retrouver et conserver une capacité à jouer un rôle de « pied à l'étrier » vers la pair aideance pour les acteurs du territoire

Etre en capacité de répondre positivement à des demandes d'intervention ponctuelles ou portant sur des volumes horaires limités apparaît essentiel car ces interventions permettent à de nouveaux acteurs de découvrir la pair aideance en prenant peu de risques, ce qui correspond à la mission initiale d'ESPAIRS de « mettre le pied à l'étrier » de la pair aideance.

Une telle ouverture pourra susciter l'apparition de la profession dans des lieux où la pair aideance est peu repérée à ce jour, par exemple les structures de soins primaires.

ESPAIRS s'attachera donc à recréer les conditions permettant de donner plus facilement suite à ces demandes, ce qui implique de travailler sur son organisation, son fonctionnement et ses ressources. Cela suppose en effet de disposer d'un volume de temps non sanctuarisé facilement mobilisable pour des interventions extérieures.

Réduire l'inégalité territoriale d'accès à la pair aideance en concevant des modalités de déploiement sur le territoire du département du Rhône

La nature des demandes reçues comme le positionnement géographique d'ESPAIRS au cœur de la Métropole de Lyon ainsi que les contraintes liées aux déplacements ont amené l'association à déployer des pairs aidants à ce stade uniquement sur des communes de la Métropole de Lyon. Il en résulte une inégalité d'accès pointée par les personnes concernées et les partenaires situés sur des territoires plus éloignés au sein du Département du Rhône.

ESPAIRS travaillera à imaginer des modalités permettant de réduire cette inégalité territoriale d'accès. Pourront ainsi être envisagés :

- Le repérage et l'encouragement de personnes concernées domiciliées sur le territoire du Rhône à se former à la pair aideance
- Le positionnement de salariés pivot sur ce territoire
- La définition de modalités de recours au numérique et à la visio pour maintenir un fonctionnement en collectif de pairs, consubstantiel à ESPAIRS, en dépit d'une distance géographique.

Capitaliser sur la maturité acquise pour créer les conditions de déploiement d'une logique de transition des pairs aidants vers un recrutement par leur service d'accueil, une fois l'intégration réussie

La montée en maturité des équipes sanitaires et médico-sociales sur la question de la pair aideance et la progression de l'orientation rétablissement invitent à penser l'évolution d'ESPAIRS vers un rôle possible de « pépinière » et de « tremplin » des pairs aidants vers un recrutement en propre par leur institution d'accueil, si et dès lors que cet accueil serait réussi.

Cette évolution nécessite d'être réfléchie et préparée soigneusement au regard de ses impacts sur les partenaires comme sur la stratégie et le fonctionnement d'ESPAIRS, qui s'orienterait davantage vers une logique d'expertise au service du parcours d'intégration des pairs aidants.

Une telle logique, conforme à l'ambition initiale d'ESPAIRS, permettrait :

- De définir de manière claire les critères d'une intégration réussie ;
- D'éviter une croissance indéfinie des effectifs d'ESPAIRS via le maintien de prestations sur le long terme ;
- De prioriser l'intervention d'ESPAIRS sur les phases où son expertise est la plus importante et est non remplaçable ;
- De constituer à travers les pairs aidants passés par ESPAIRS un vivier de ressources susceptibles de contribuer aux différents volets du projet.

AXE 2: Développer une palette de propositions au service des personnes, des pairs aidants et des professionnels du territoire

02

Loin de se limiter à l'intégration de pairs aidants dans les services de soins et d'accompagnement, le projet d'ESPAIRS a dès l'origine été tourné vers l'objectif de proposer toute une palette de services à destination des personnes concernées, des pairs aidants existants et des personnes aspirant à l'être, des professionnels de santé mentale et plus largement de la population du territoire. Il s'agit via ces propositions de déployer aussi loin que possible les ambitions qui sont au cœur du l'engagement d'ESPAIRS, à savoir :

- La volonté de faire accéder le plus de personnes possible à l'aide d'un pair aidant et à la possibilité d'un parcours de rétablissement, dans le cadre ou en dehors d'un accompagnement existant par des professionnels de santé ou du secteur social ou médico-social;
- La volonté de contribuer à la diffusion large du paradigme du rétablissement et à son inscription dans les pratiques quotidiennes des professionnels, pour qu'une vision positive des personnes souffrant de troubles psychiques et de leurs capacités puisse prendre le pas sur la vision actuelle ;
- La volonté de soutenir les parcours d'accès à la pair aidance, via l'information sur le métier et l'aide à la professionnalisation.

Les constats dressés à ce jour sont que :

- L'offre d'accompagnement direct de personnes concernées et de proches proposée par ESPAIRS est demeurée restreinte, car les

incertitudes ayant longtemps prévalu sur la continuité d'un financement par subvention ont freiné la montée en puissance de cette offre ;

- Les besoins d'information sur le métier de pair aidant et de soutien aux parcours de professionnalisation sont massifs ; or, peu de réponses sont accessibles à ce jour ;
- L'acculturation au paradigme du rétablissement et aux pratiques et outils qui le soutiennent nécessite un investissement imposant et sur le long terme.

Ces constats ont motivé l'inscription des objectifs suivants :

Développer significativement l'offre d'accompagnement direct des personnes concernées

La possibilité pour les personnes concernées et leurs aidants de solliciter directement ESPAIRS pour rencontrer un pair aidant est au fondement du projet. Le respect des valeurs de l'association impose en effet de pouvoir garantir un accueil et sans condition, notamment sans condition d'orientation par un professionnel et d'inscription dans un parcours préexistant. La conviction est que, sans être magique ni se substituer à des soins médicaux lorsqu'ils sont nécessaires, une approche par l'espoir et la non stigmatisation a des chances d'aider la personne à aller vers des réponses et des décisions qui lui seront plus favorables.

ESPAIRS s'attachera donc à poursuivre dans les années à venir l'effort engagé pour augmenter significativement l'offre d'accompagnement direct des personnes concernées et de leurs aidants, en veillant à travailler toujours en réseau avec les partenaires du

système de soin et en proposant autant que possible des entretiens dans des lieux accessibles et non stigmatisés. La mise en place de partenariats pour l'occupation de locaux pourra être mobilisée en soutien de cet objectif, à l'instar du partenariat existant avec une Maison de la Métropole. Toute opportunité de relocalisation de l'association dans des locaux plus accessibles au public sera également accueillie¹.

ESPAIRS pourra également diversifier les modalités d'accompagnement, en proposant des accompagnements groupaux.

Utiliser de manière courante les outils support du rétablissement, dont les outils d'anticipation en santé mentale

Les outils supports des parcours de rétablissement sont nombreux et sont utilisables de manière privilégiée par les pairs aidants. Les études ont ainsi démontré que l'impact positif des directives anticipées en psychiatrie sur le parcours des personnes est augmenté lorsque l'élaboration des directives a été accompagnée par un pair aidant².

Ainsi, ESPAIRS s'attachera à mobiliser largement ces outils, tout particulièrement les plans de crise conjoints ou directives anticipées (également appelés plans de prévention partagé), aussi bien chez les partenaires qu'en accompagnement direct des personnes.

¹ Depuis début 2021, ESPAIRS est locataire de locaux au sein du Campus hospitalier du CH Le Vinatier, situé sur commune de Bron.

Investir la médiation au service des personnes

Pouvoir faire médiation avec un professionnel de santé mentale constitue une compétence de pair aidance à ce jour peu mise en œuvre par ESPAIRS dans le cadre des accompagnements individuels. Or, elle répond à un besoin pour les personnes concernées.

ESPAIRS travaillera donc à proposer cette modalité, notamment dans le cadre du soutien à l'élaboration des plans de crise conjoints / directives anticipées en psychiatrie, qui pourra susciter des besoins d'accompagnement au portage et à l'explicitation du document auprès des professionnels intervenant dans le parcours de la personne.

Développer l'information sur le métier de pair aidant et soutenir les parcours de professionnalisation en pair aidance

Un nombre croissant de personnes concernées du territoire s'intéresse au métier de pair aidant, sans pour autant trouver toujours d'informations précises sur les fondamentaux du métier, ses différentes facettes et possibilités d'exercice, ni pouvoir exposer leurs questionnements et échanger sur leurs motivations. ESPAIRS est largement sollicité dans ce cadre depuis le lancement de son activité en 2020.

² Effect of Advanced Psychiatric Directives facilitated by peer workers on compulsory admissions among people with mental illness. A randomized clinical trial, JAMA Psychiatry, 2022

Depuis 2023, l'association a structuré de manière plus efficace sa manière de répondre à ces demandes, en mettant en place un temps d'information régulier ouvert aux personnes concernées envisageant de se former à la pair aidance.

ESPAIRS ambitionne de renforcer sa place dans le soutien au parcours de professionnalisation des pairs aidants du territoire, à travers plusieurs modalités :

- La poursuite de l'accueil de stagiaires du DU pair aidance en santé mentale de l'Université de Lyon 1, de même que la poursuite de l'animation de modules d'enseignement de ce DU et du DU pair aidance familiale créé en 2022.
- La mise à disposition d'un module de formation ciblé sur la reconnaissance et la mobilisation des savoirs expérientiels
- L'organisation d'une offre d'intervision et de partage de pratiques à l'intention des pairs aidants exerçant dans les différentes institutions du territoire, en particulier lorsqu'ils sont isolés dans leurs pratiques, que leur recrutement ait été ou pas accompagné par ESPAIRS.

Evoluer vers une fonction territoriale ressource en pair aidance

En fonction des partenariats qui pourraient être noués (CRR, plateforme Ozanam, GCSMS Un Chez soi d'abord..) ainsi que de financements complémentaires à mobiliser, ESPAIRS pourrait être amené à assurer une fonction ressource territoriale en pair aidance, avec des missions identifiées et structurées d'information, de soutien à la définition des projets professionnels, d'offre de formations complémentaires aux diplômes universitaires, d'offre d'échanges de pratiques, d'aide à la recherche de postes et de plaider en faveur de la pair aidance. L'idée serait d'offrir un lieu fédérateur susceptible de rassembler l'ensemble des pairs aidants quels que soit leur statut et leur mode d'exercice (bénévole ou professionnel, salarié, prestataire ou libéral).

Multiplier les occasions de sensibilisation des acteurs du territoire à la pair aidance et au rétablissement

ESPAIRS joue un rôle fondamental d'ambassadeur de la pair aidance et, partant, du rétablissement, auprès des acteurs du territoire dans leur grande diversité (professionnels du soin et de l'accompagnement, collectivités et leurs élus, acteurs du monde de l'éducation, professionnels des médias, ...jusqu'à la population générale).

L'association s'efforcera donc de démultiplier les occasions de sensibiliser les acteurs du territoire à ces dimensions, avec l'objectif de produire un effet puissant de déstigmatisation.

Les cibles incluront notamment :

- Les instituts en charge des parcours de formation initiale des professionnels de la santé et du social et des professionnels de la psychologie (IFSI, IFTS, facultés de médecine et de psychologie, IFCS..)
- Les GEM (groupes d'entraide mutuelle) et collectifs de personnes concernées
- Les professionnels de soin de premier recours, à travers les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) et les centres de santé.

L'intervention d'ESPAIRS lors de moments clef du parcours d'intégration des professionnels de santé mentale (journée d'accueil, consolidation des savoirs infirmiers, ..) sera recherchée.

Investir puissamment la formation aux pratiques orientées rétablissement des professionnels, en misant sur des modalités innovantes

ESPAIRS cherchera à développer largement son offre de formation aux pratiques orientées rétablissement à destination des acteurs du territoire, dans le cadre ou non d'un accompagnement à l'intégration d'un pair aidant. Il s'agira pour cela de s'appuyer sur des modalités innovantes et efficaces pour amener un changement de représentations et de pratiques, par exemple :

- Mobiliser une équipe entière et son management
- Partir des pratiques de terrain des professionnels
- Proposer des mises en situation
- Recourir à des croisements de regard entre l'équipe, les usagers et leurs aidants
- Intervenir sur plusieurs séquences à distance pour consolider et maintenir les acquis.

ESPAIRS souhaite notamment recourir à la méthode de l'Observatoire du rétablissement, reposant sur une auto-évaluation de leurs pratiques par les professionnels d'une équipe, les usagers et les proches à l'aide de questionnaires validés (les RSA ou « *recovery self assessment* »). La démarche permet :

- Via les questions très précises du questionnaire, de rendre plus concrète et palpable la question de l'orientation rétablissement pour les professionnels ;
- De réaliser un état des lieux différencié entre professionnels, usagers et aidants, et d'interroger d'éventuels écarts ;
- De suivre les évolutions dans le temps, via la répétition des questionnaires.

Dans un premier temps et selon les situations, le questionnaire « professionnels » pourra être utilisé de manière autonome.



AXE 3 : S'investir dans le plaidoyer en faveur de la pair aideance, développer les partenariats et soutenir les initiatives de pair aideance au-delà du territoire du Rhône

03

Sur ses premières années de fonctionnement, ESPAIRS a amplement travaillé en collaboration avec son environnement proche et lointain et a contribué autant qu'il lui était possible au plaidoyer global en faveur du développement de la pair aideance professionnelle en santé mentale, en France, mais aussi à l'international, et au soutien d'acteurs de territoires très divers désireux de monter un projet de pair aideance et souhaitant s'inspirer des réalisations d'ESPAIRS.

Cet investissement a pu toutefois être limité par les ressources de l'association, ainsi que par les incertitudes entourant la pérennisation de son financement.

L'assise obtenue par l'association lui permet maintenant d'envisager de passer sur ces enjeux à un niveau d'ambition plus élevé et aussi plus structuré, en alliance avec les autres acteurs investis sur ce champ.

Investir fortement dans le plaidoyer en faveur de la pair aideance , au niveau local, régional, national et international

La pair aideance professionnelle en santé mentale demeure un champ professionnel méconnu et ne faisant pas encore l'objet d'une reconnaissance sous la forme d'un métier officiellement décrit et répertorié.

Depuis 2021, ESPAIRS contribue à établir une meilleure lisibilité du métier au niveau européen et international à travers la participation au projet

TUTOPAT financé par des fonds européens ERASMUS.

Dans le cadre du présent projet associatif, ESPAIRS s'emploiera à investir toute possibilité de participer à des actions de plaidoyer en faveur de la pair aideance, à tous les niveaux (ARS, ministères et agences, collectivités, fédérations et réseaux, population générale..) et à contribuer à des travaux d'envergure nationale en vue de définir le ou les métiers reliés à la mobilisation des savoirs expérientiels, dans les suites de sa participation en juin 2023 au groupe de travail réuni par la Délégation ministérielle à la psychiatrie et à la santé mentale.

Parallèlement, l'association encouragera les établissements à identifier et financer des postes de pairs aidants au sein de leurs équipes.

Développer les partenariats avec les acteurs et réseaux clef sur le champ de la pair aideance

La stratégie de plaidoyer en faveur de la pair aideance s'inscrit dans des partenariats forts avec des acteurs et réseaux clef sur le champ de la pair aideance. De nombreuses collaborations déjà existantes ou amorcées seront structurées et renforcées afin d'en amplifier la lisibilité et les retombées mutuelles.

La stratégie de partenariat se décline à plusieurs niveaux :

- Au niveau local : avec les partenaires engagés dans le soutien actif à l'association (UNAFAM 69, association AMAHC, association La Roche, CH le Vinatier, Fondation ARHM....)
- Au niveau régional ou inter-régional : avec des acteurs tels que la plateforme régionale de travail pair OZANAM, l'association Esper Pro de Marseille, le réseau des Couleurs de l'accompagnement
- Au niveau national : avec des acteurs tels que l'ADESM (association des établissements du service public de santé mentale), l'UNAFAM, le CRR (centre ressource de réhabilitation psychosociale), l'UNAFAM, l'AJPJA (Association des jeunes psychiatres et des jeunes addictologues).

La pair aideance familiale présentant des connexions fortes avec la pair aideance entre personnes concernées, une attention particulière sera portée aux stratégies de partenariat possible.

Convaincue que la capacité des pairs aidants à se fédérer et à travailler en synergie constitue un levier de visibilité et de crédibilité de la profession, ESPAIRS cherchera aussi à s'allier aux associations et/ou collectifs de pairs aidants existants ou susceptibles d'émerger dans les mois ou années à venir sur le territoire national ou dans les pays avoisinants, afin d'unir les énergies et de porter une parole commune. Une priorité immédiate sera d'approfondir le partenariat avec la plateforme Esper Pro de Marseille, qui constitue à ce stade avec Espairs la seule plateforme indépendante de pairs aidants en France.

D'une manière générale, ESPAIRS sera attentif à toutes les possibilités de partenariat qui pourront émerger autour de projets plaçant la pair aideance au cœur tels l'initiative portée par le collectif « la case en + » sur la Métropole de Lyon.

Renforcer la communication

ESPAIRS s'emploiera à renforcer son axe de communication, via une réflexion stratégique sur les messages, canaux et ressources à privilégier et mobiliser.

Nourrir le plaidoyer en contribuant à l'évaluation des impacts de la pair aideance

L'association ESPAIRS croit en la nécessité de nourrir le plaidoyer en faveur de la pair aideance par la démonstration concrète de l'impact et des bénéfices de cette pratique. C'est pourquoi, après s'être prêtée à un processus d'évaluation exigeant dans le cadre de Fond d'innovation organisationnel en psychiatrie (FIOP), elle cherchera à développer les mesures d'impact de son action, auprès des personnes concernées comme auprès des professionnels de santé mentale, selon des axes convergents avec les objectifs poursuivis (reprise d'espoir / engagement sur un chemin de rétablissement, croyance en la possibilité de rétablissement des personnes accompagnées...etc).

Soutenir l'émergence d'initiatives de pair aideance professionnelle sur d'autres territoires de la région AURA et au-delà

Depuis 2020, ESPAIRS fait l'objet de nombreuses sollicitations en vue de conseiller et d'accompagner l'émergence d'initiatives de pair aideance sur d'autres territoires. L'association y répond sous forme de retour d'expérience, de conseils et de partage très large de ses ressources documentaires et de gestion de projet.

ESPAIRS souhaiterait dans les années à venir pouvoir proposer un soutien et un accompagnement plus conséquent aux acteurs d'autres territoires souhaitant faire naître un projet de pair aideance, tout particulièrement dès lors qu'il s'agit de modèles alternatifs, collectifs et portés par des pairs aidants eux-mêmes. Des déclinaisons du modèle de plateforme développé par ESPAIRS et Esper pro pourraient ainsi

être créées sur d'autres territoires et contribuer à implanter et étendre une pair aideance portée prioritairement par les pairs aidants professionnels eux-mêmes.

Un positionnement d'ESPAIRS en tant que centre ressource régional sur la pair aideance en santé mentale est également apparu comme un objectif possible, tant les besoins d'information et d'accompagnement, au niveau individuel (soutien aux parcours de professionnalisation) et collectif (questionnement des acteurs et des institutions) vont croissant.

L'atteinte de ces ambitions nécessitera un niveau de maturité, de stabilité et de ressources qui la positionne plutôt dans la seconde phase de mise en œuvre du projet ; toutefois, une première étape expérimentale est déjà en cours, avec un soutien apporté à l'association Espairs 38 afin de structurer un projet et d'aller chercher des ressources de financement. Par ailleurs, dans un monde de la pair aideance fortement évolutif, une attention devra être portée aux opportunités qui pourront se présenter.

AXE 4 : déployer un projet social et managérial à la hauteur des valeurs et ambitions définies

04

Le projet conduit par Espairs constitue depuis l'origine un défi nécessitant une très forte cohésion de ses parties prenantes. Par ailleurs, la force et la crédibilité d'ESPAIRS reposent fortement dans sa capacité à faire vivre en interne les valeurs qu'elle promeut à travers son action.

Les ambitions fixées pour les prochaines années, déclinées au sein des trois axes précédents, amèneront très probablement l'association à connaître des évolutions importantes, en termes de taille, d'effectifs, de volume et de diversité d'actions menées, ainsi que de besoin de ressources. Un tel mouvement n'est possible et soutenable que si tous les membres d'ESPAIRS en sont parties prenantes. Et cet engagement ne sera lui-même possible que si un projet social et managérial à la hauteur vient le soutenir.

Adapter le modèle managérial aux évolutions et à la croissance d'ESPAIRS

Un organigramme à faire évoluer au fil des besoins

Les évolutions d'ESPAIRS, en taille d'équipe comme en nombre et diversité de domaines d'activité pris en charge, devront s'accompagner d'évolutions dans l'organigramme de l'association, afin que les compétences et l'accompagnement nécessaires soient positionnés en soutien de l'organisation retenue.

De manière prioritaire, une fonction de coordination du processus de déploiement des pairs aidants dans les services des partenaires sera identifiée dès 2024.

Au fil de son développement, ESPAIRS identifiera des pôles d'activité requérant une compétence d'animation ou de coordination. Les domaines concernés pourront être par exemple la formation, la fonction d'appui aux initiatives territoriales de pair aideance, l'organisation de la réponse aux demandes individuelles de soutien par un pair aidant. Des professionnels pourront aussi être positionnés sur des fonctions « ressource » (recherche de financements, communication...etc).

Dans le cadre de cet organigramme évolutif, ESPAIRS s'attachera à promouvoir le positionnement des pairs aidants qui le souhaitent sur des fonctions d'animation, de coordination ou de ressource, au sein d'un fonctionnement d'ensemble basé sur la participation aux décisions, la confiance et la délégation d'autonomie.

Renforcer la dimension de collégialité de l'organisation et du fonctionnement

La collégialité et le travail en équipe, incarnés dans la co-construction des postures et des outils de pair aideance et le croisement permanent des regards sur les expériences de pair aideance au quotidien sont centraux dans le projet ESPAIRS depuis l'origine. Ils contribuent tant au respect des valeurs de solidarité et de partage inhérents à la pair aideance qu'à la crédibilité et au professionnalisme d'ESPAIRS auprès de ses partenaires.

ESPAIRS travaillera à renforcer le travail en collégialité, en identifiant, sanctuarisant et structurant les temps collectifs et les sujets relevant d'un croisement des regards.

Accompagner les parcours professionnels au sein d'ESPAIRS

Par ailleurs, la dimension de collégialité et de partage sera réaffirmée et traduite de manière opérationnelle tant au niveau de l'équipe elle-même qu'au niveau de la gestion du projet dans ses dimensions stratégiques. Un travail sera entrepris afin d'identifier et de mettre en place les outils de facilitation allant dans le sens d'une responsabilité plus collective des décisions entre l'équipe et la gouvernance (directeur, Comité exécutif et Conseil d'administration).

Au vu de la nouveauté du métier, les parcours professionnels en pair aideance demeurent largement à inventer, y compris au sein d'ESPAIRS. Deux objectifs principaux guideront l'action de l'association sur la durée du projet associatif :

- La volonté de mieux accompagner la professionnalisation et la montée en compétence des pairs aidants, au-delà des formations et diplômes existants
- La volonté de dessiner des parcours individualisés, adaptés aux compétences et aux souhaits d'évolution des professionnels.



Mieux accompagner la professionnalisation et la montée en compétence des pairs aidants

Un parcours complet d'intégration et de montée en compétence des pairs aidants nouvellement recrutés à ESPAIRS est mis en place à compter de début 2024. Ce parcours mobilise une fonction de tutorat assurée par les pairs aidants de l'association plus expérimentés, ce que permettent maintenant les trois années d'existence d'ESPAIRS. Il organise une immersion progressive, faite de formations, d'entretiens avec les collègues pairs aidants et d'accompagnements de ceux-ci sur leurs terrains de déploiement.

Ce parcours intégrera également une formation systématique aux outils support du parcours de rétablissement personnel et à leur utilisation en pair aideance (directives anticipées / plan de crise, plan individualisé de rétablissement...).

Dessiner des parcours individualisés, adaptés aux compétences et aux souhaits d'évolution des professionnels

Si le projet ESPAIRS implique un large tronc commun aux pairs aidants, en premier lieu l'expérience personnelle du rétablissement et les savoirs bâtis à partir d'elle, chaque pair aidant recruté vient avec ses expériences préalables, ses compétences propres, ses préférences et ses souhaits, qu'il importe de recueillir et de valoriser dans l'exercice des missions confiées.

Les parcours professionnels à ESPAIRS doivent permettre aux pairs aidants d'approfondir ou de diversifier leurs compétences et leurs domaines d'expertise éventuels, de formuler des projets, d'envisager des évolutions, que ce soit au sein d'ESPAIRS ou en dehors.

L'enjeu pour ESPAIRS est de soutenir chaque salarié dans la construction de son projet professionnel afin de favoriser des parcours correspondant aux vœux de chacun et, ainsi, de contribuer à documenter les parcours possibles en pair aideance.

Mener une réflexion continue sur la soutenabilité du travail à ESPAIRS

Travailler en tant que pair aidant implique un niveau élevé d'engagement personnel, des interactions quotidiennes avec des personnes en souffrance et une confrontation fréquente à des conflits de valeurs. L'ensemble de ces éléments correspondent à des risques professionnels avérés. Même si la dimension collective du projet vise à limiter l'impact de ces risques, ils peuvent aussi être accentués à ESPAIRS par différents facteurs, dont l'intervention sur plusieurs missions correspondant à plusieurs lieux de travail hebdomadaires et à plusieurs équipes partenaires.

La soutenabilité du travail à ESPAIRS fera donc l'objet d'une réflexion permanente. Cette réflexion sera traduite dans une politique globale de gestion des risques professionnels et de promotion de la qualité de vie au travail. Elle servira à alimenter des retours d'expérience sur le positionnement et les attendus à inscrire dans le métier de pair aidant.

Valoriser à leur juste niveau l'engagement professionnel des salariés

La reconnaissance salariale de l'engagement fait partie des attendus fondamentaux en pair aideance. ESPAIRS s'attachera à mener une politique salariale qui valorise l'engagement et tienne compte de la pénibilité des missions endossées.

Diversifier les forces contribuant au projet

Les ambitions nourries impliquent de réunir dans et autour d'ESPAIRS toutes les forces susceptibles de contribuer au projet. ESPAIRS travaillera donc à développer un vivier de ressources mobilisables pour mieux répondre aux besoins du territoire, ce qui inclura notamment :

- Des partenariats avec des pairs aidants ayant choisi d'exercer de manière indépendante (auto-entrepreneuriat)
- La mobilisation de patients experts pour des missions relevant de cette compétence
- La collaboration avec d'anciens salariés d'ESPAIRS (pour des interventions ciblées, des formations, la participation au tutorat des nouveaux recrutés,...)
- Le travail avec des pairs aidants ayant fait le choix du bénévolat.

L'ensemble de ces collaborations, qui nécessiteront des moyens pour les structurer et les faire vivre, doit aussi permettre à ESPAIRS de renforcer sa connexion avec les ressources territoriales en pair aideance dans toute leur diversité.

Accompagner ESPAIRS vers un rôle de pépinière de pairs aidants

Le modèle développé par ESPAIRS sur les trois premières années de son fonctionnement, à savoir recruter des pairs aidants pour intervenir dans des services de santé mentale gérés par des partenaires pose à ce stade deux interrogations :

- Que devient la mission d'ESPAIRS quand le processus d'intégration du pair aidant au sein de l'équipe partenaire s'avère une réussite ?
- Comment continuer à répondre aux besoins du territoire et aux sollicitations des partenaires pour ouvrir de nouveaux terrains de pair aideance tout en conservant sur la durée l'ensemble des déploiements mis en place ?

Ces questions ouvrent plus largement sur celles de la taille critique d'ESPAIRS (quelle manœuvrabilité dans le cadre d'une croissance des effectifs ? quelles incidences juridiques et fiscales d'une telle croissance ?) et de son positionnement vis-à-vis des partenaires (rôle de « pied à l'étrier de la pair aideance » ou prestataire de pair aideance sur le long terme ?).

L'une des possibilités permettant de répondre au double défi de la croissance et du juste positionnement serait d'amener progressivement ESPAIRS à endosser un rôle de « pépinière » de pairs aidants : à partir d'un noyau de pairs aidants expérimentés, le rôle d'ESPAIRS serait alors d'accompagner les parcours d'entrée en pair aideance, en soutenant la professionnalisation des pairs aidants et leur intégration dans des équipes de santé mentale. Les pairs aidants ainsi accompagnés ne seraient que transitoirement employés par ESPAIRS, avant que le constat partagé d'une intégration réussie ne permette le recrutement direct par le partenaire.

La mise en place de ce modèle, qui nécessitera un temps de construction et de concertation en interne et avec les partenaires, est aujourd'hui rendue possible par l'existence de pairs aidants plus expérimentés pouvant endosser un tel rôle d'accompagnement de leurs pairs plus jeunes dans la profession. Elle pourra s'accompagner d'évolutions dans le parcours de professionnalisation des pairs aidants via ESPAIRS, aujourd'hui basé sur l'entrée directe en contrat, et qui pourrait à l'avenir comporter une phase initiale de bénévolat, à l'instar du fonctionnement en place sur la plateforme Esper Pro.

Penser la force et la pérennité du fonctionnement associatif sur la durée du projet

Association loi 1901, ESPAIRS vit à travers l'engagement des acteurs investis dans son fonctionnement et sa gouvernance, membres du COMEX, membres du CA et adhérents. ESPAIRS s'emploiera à développer le fonctionnement associatif sur la durée du projet, en menant une politique d'adhésion volontariste, en valorisant le temps de travail bénévole et toute autre action contribuant à l'objet de l'association.

Liste des acronymes

ADESM	Association des Etablissements du service public de Santé Mentale
AJPJA	Association des Jeunes Psychiatres et des Jeunes Addictologues
AMAHC	Accueillir pour le bien-être en santé Mentale, Accompagner dans l'Habitat et la Cité
ARHM	Fondation Action et Recherche Handicap et santé Mentale
ARS	Agence Régionale de Santé
AURA	AUvergne Rhône Alpes
CA	Conseil d'Administration
CH	Centre Hospitalier
COMEX	COMité EXécutif
CPTS	Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
CRR	Centre Ressource Réhabilitation
DU	Diplôme Universitaire
FIOP	Fond d'Innovation Organisationnel en Psychiatrie
GCSMS	Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
IFTS	Institut de Formation en Travail Social
IFCS	Institut de Formation des Cadres Sociaux
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
RSA	Recovery Self Assessment (auto-évaluation de rétablissement)
UNAFAM	Union Nationale des Amis et FAMilles des personnes malades et/ou handicapées psychiques

Remerciements

ESPAIRS remercie toutes les personnes et les acteurs qui ont contribué à l'élaboration de ce projet associatif, tout particulièrement :

- Camille Niard, première présidente d'Espairs
- Le Collectif des personnes concernées du PTSM 69
- L'UNAFAM 69
- Coordination 69, soins psychiques et réinsertions
- Espairs Isère
- ESPER Pro Marseille
- Association Amahc
- Association La Roche
- Association L'Adapt
- Association OVE
- Clinique Lyon Champvert
- Centre Ambulatoire Addipsy
- Centre hospitalier le Vinatier
- Fondation ARHM
- Centre hospitalier de Saint Cyr au Mont d'Or
- Un chez soi d'abord Lyon
- Centre ressource réhabilitation psychosociale et remédiation cognitive
- Association Kollao
- Relais Ozanam
- Les membres du Conseil d'Administration d'Espairs
- Et bien sûr les salariés de l'association !